

10 BONS CONSEILS

AUX CANDIDATS HANDICAPÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI

Le guide Emploi/Handicap des candidats



TRAVAILLER ENSEMBLE



www.ladapt.net

L'ADAPT - Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées



Les 10 bons conseils

conseil n°1

Avant d'être un candidat handicapé, vous êtes avant tout un candidat

AVANT : préparez soigneusement vos entretiens, renseignez-vous sur les entreprises que vous approchez, en particulier sur leur politique d'intégration.

PENDANT : veillez à votre tenue vestimentaire, aux horaires, au sourire...

APRÈS : pensez à remercier, à relancer ou à confirmer votre candidature.

conseil n°2

Préparez minutieusement votre CV

Relisez votre histoire, déterminez-en les points forts, assumez votre parcours. En revanche, différenciez votre CV (technique et rationnel) de votre histoire personnelle, de vos projets et de vos ambitions. Prenez conseil, déterminez vos centres d'intérêts et vos priorités afin d'identifier un objectif à atteindre : votre projet professionnel.

conseil n°3

Mettez en avant vos compétences

Votre interlocuteur recherche un profil correspondant aux besoins de son entreprise : préparez vous à présenter clairement votre formation, vos expériences et vos atouts.

conseil n°4

Ayez confiance en vous et ne vous sous-estimez pas

En présentant votre motivation, sachez valoriser vos acquis et vos compétences.

conseil n°5

Ne refusez ou n'acceptez pas trop vite une proposition : soyez ouvert et prenez le temps de la réflexion

Votre but premier est de multiplier les rencontres : celles-ci vous exercent pour vos futurs entretiens et peuvent être l'occasion de mieux vous approprier votre projet professionnel, voire d'obtenir de nouveaux contacts... Faites preuve d'ouverture et sachez écouter chaque proposition en fonction de votre projet professionnel. Évaluez vos perspectives d'évolution.



conseil n°6

Faites tomber les préjugés !

Votre handicap n'est pas nécessairement un frein. Connaissez la loi, mais ne la revendiquez pas. Le cas échéant, ne la présentez pas comme un droit pour vous mais comme un avantage pour l'entreprise.

conseil n°7

Ne dissimulez pas votre handicap : sachez le présenter simplement et brièvement

Présentez votre handicap sur votre CV est un choix qui vous appartient : libre à vous d'estimer les situations où ce choix est opportun. Pendant l'entretien, présentez, le cas échéant, vos besoins en termes d'adaptation de poste et d'accessibilité.

Ne faites pas du handicap le cœur de votre entretien : ne le présentez pas seulement sous l'angle des contraintes mais dites en quoi il a développé certaines de vos capacités.

conseil n°8

Faites preuve de nuances et gardez le sens des réalités

Restez vous-même, apprenez à conjuguer votre intérêt et celui de l'entreprise.

conseil n°9

Valorisez votre capacité à agir seul(e) et à travailler ensemble

Soyez « acteur » de votre recrutement : les exemples issus de votre vie courante ou de vos passions, le sport par exemple, peuvent montrer votre autonomie et votre capacité à vous intégrer à une équipe.

conseil n°10

On a tous intérêt à travailler ensemble !

Soyez-en convaincus : vous pouvez apporter beaucoup à l'entreprise.

Et réciproquement !

Comprendre l'objectif de votre interlocuteur est le meilleur moyen de le convaincre.



Le Réseau des Réussites un parrainage citoyen

Les bénévoles du Réseau des Réussites proposent un parrainage aux personnes handicapées qui le souhaitent. Répartis sur toute la France à travers 30 comités, les parrains de ce réseau accompagnent la personne handicapée dans l'élaboration de son CV, de sa lettre de motivation, la conseillent dans sa recherche d'emploi et dans la posture à adopter face à un employeur. Le Réseau des Réussites permet des rencontres humaines et citoyennes. Il s'avère être un rempart efficace contre l'échec et la perte de motivation.

Pour être parrainé : asso@ladapt.net

A propos de L'ADAPT

L'ADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, financée par l'Etat, par les collectivités publiques et par des dons. Présente dans toute la France à travers plus de **100 établissements et services** de soins de suite et de réadaptation, d'aide par le travail, de rééducation professionnelle, d'éducation motrice et d'accompagnement, L'ADAPT accueille chaque année près de 12 000 personnes handicapées, touchées par le handicap à leur naissance ou suite à un accident de la vie. Elle organise chaque troisième semaine de novembre la **Semaine pour l'emploi des personnes handicapées** et dispense à travers les bénévoles de son **Réseau des Réussites** un accompagnement à des personnes handicapées qui souhaitent être suivies dans leur recherche d'emploi. La mission qu'elle conduit depuis plus de 80 ans : accompagner la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne, pour qu'elle puisse « **Vivre avec et comme les autres** ».

Pour en savoir plus : www.ladapt.net
www.travaillerensemble.net
www.semaine-emploi-handicap.com



AUTONOMIE **CITOYENNETE**
Bien public
INNOVATION **PARTAGE**
FRATERNITE
Education **RESPECT**
Médecine de la personne
SOLIDARITE



www.ladapt.net

Parce que nos concitoyens handicapés, en France, sont plus de 5 millions et parce que chacun d'entre nous a droit à une place à part entière dans notre société, **nous avons besoin de vous pour soutenir toutes les actions que nous menons pour insérer, socialement et professionnellement, les personnes en situation de handicap.** Vous engager, en souscrivant à l'adhésion jointe, c'est nous permettre de continuer notre combat **pour que les personnes handicapées puissent "Vivre avec et comme les autres".**

Ensemble, changeons le regard sur le handicap !

1 Adhérer,

c'est renforcer nos actions en faveur de la scolarisation des enfants : **tous les enfants doivent être scolarisés dans l'école de leur quartier. C'est une priorité absolue pour les familles et une source de richesse. Il faut faire tomber les frontières dès le plus jeune âge !**

3 Adhérer,

c'est pouvoir nous aider à **continuer à former les personnes qui doivent se reconvertir professionnellement suite à un accident de la vie : le manque de formation et de qualification des personnes handicapées est criant puisque 80% d'entre elles ont à peine le niveau Bac.** Notre association développe des expériences pilotes favorisant la formation des personnes handicapées en milieu dit « ordinaire », c'est-à-dire avec des personnes valides.

5 Adhérer,

c'est nous permettre de **poursuivre l'accompagnement vers l'emploi que proposent nos bénévoles du Réseau des Réussites aux personnes handicapées qui le souhaitent.**

2 Adhérer,

c'est nous permettre **d'accueillir les personnes à leur sortie d'hôpital pour les soigner et surtout, les aider à acquérir un maximum d'autonomie avec leur handicap.** A L'ADAPT, nous avons une valeur phare, celle de la médecine associative, dont l'objet est la recherche constante d'un regard neuf sur la maladie et le handicap et sur son lien avec la société toute entière.

4 Adhérer,

c'est nous permettre d'accompagner le citoyen handicapé dans son inclusion dans la cité via des services à la personne ou lui permettre d'exercer une activité professionnelle avec les structures adaptées et protégées.

6 Adhérer,

c'est faire que **nos actions associatives, comme la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, continue à sensibiliser le plus grand nombre et à créer des rencontres entre travailleurs handicapés et recruteurs.**

7 Adhérer,

c'est nous donner la possibilité de **renforcer notre représentativité et donc notre poids associatif pour interpeller les pouvoirs publics sur la place que la société doit donner à nos concitoyens handicapés.**